

JEUDI 23 JUIN 2022

## **En vert et contre tout gaspillage, le tourisme durable fait son nid en Deux-Sèvres**

A l'instar de nombreux autres secteurs, le tourisme a entamé sa révolution verte portée par une ambition commune aux professionnels du tourisme et aux clientèles : s'engager pour un tourisme plus responsable.

Pour accompagner les hébergeurs et les restaurateurs deux-sévriens dans cette démarche de développement durable, une convention partenariale « Fonds Tourisme Durable » lie l'ADEME, le Département des Deux-Sèvres et l'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou (ACAP). Elle définit le rôle d'un chargé de mission qui a intégré à 50% de son temps le service Mission tourisme au Département des Deux-Sèvres. Il apporte le conseil technique nécessaire aux structures et gère le dispositif ADEME de A à Z. Un accompagnement réalisé pour le gîte de groupes La Minoterie à Mauzé-sur-le Mignon inauguré ce jeudi 23 juin 2022 en présence de Coralie Dénoues et Esther Mahiet-Lucas, respectivement présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres et vice-présidente en charge de la promotion du territoire ainsi que de Mathieu Anglade, directeur régional adjoint de l'ADEME.

Ce gîte fait partie de la dizaine de projets actuellement accompagnés par le Département des Deux-Sèvres et l'ADEME. Le Domaine de La Barre à Gourgé et le CPIE Gâtine Poitevine aux Châteliers figurent également parmi ces projets. "Je salue la réalisation de ce beau projet sachant marier élégance et authenticité. Il participe à renforcer l'attractivité de notre territoire et s'inscrit dans ce tourisme d'avenir qu'est le tourisme durable. Ce gîte, ses dispositifs éco-responsables et ses bonnes pratiques collent à la philosophie de notre territoire naturellement touristique et de notre politique touristique basée sur l'affirmation d'une ruralité dynamique et préservée", souligne Coralie Dénoues.

### **Dispositifs éco-responsables pour gestes verts**

En rénovation depuis septembre 2021, le gîte de groupe la Minoterie a été accompagné au titre du Fonds tourisme durable (FTD) de l'ADEME dans le cadre de France Relance. Les propriétaires Christophe Grelier et Clément Chevalier ont bénéficié d'un diagnostic gratuit, d'un plan d'action personnalisé et d'une subvention de l'ADEME de 34 000 euros pour un montant de travaux éligibles de 64 000 €.

Cette aide a permis de financer l'installation de dispositifs économes en eau pour équiper les sanitaires, les salles de bain, la cuisine. La piscine chauffée disposera prochainement d'un volet roulant afin d'éviter les déperditions de chaleur. Il est également prévu de végétaliser les espaces extérieurs, d'installer un circuit de récupération d'eau et d'arrosage des espaces verts en goutte-à-goutte.

Une charte des bonnes pratiques à destination des touristes est affichée et les informe sur les bons gestes à appliquer lors de leur séjour au sein de l'établissement. Cette communication vise aussi à mettre en valeur l'engagement environnemental de l'établissement. Des dispositifs de réduction des déchets comme un pavillon de compostage et un broyeur de végétaux sont également prévus.